

Editorial: Dialogue et critiques

Si le printemps est la saison des assemblées générales, l'automne est pour les actionnaires responsables celle du dialogue. Actares met à profit cette période moins trépidante pour rencontrer les responsables de certaines sociétés et approfondir les thèmes qui lui tiennent à cœur.

Focalisation

Les contacts directs avec les entreprises sont semés d'embûches (voir p. 4). Se documenter, rédiger les lettres de manière précise, ne pas se laisser endormir par des réponses évasives ou hors sujet et enfin se préparer minutieusement en vue des entretiens: voilà la recette affinée année après année par Actares.

Les résultats peuvent être plus ou moins concluants, comme nous le découvrons avec Nestlé, Swatch (voir p. 2) ou Syngenta (voir p. 3). Dans chaque cas pourtant, des pas supplémentaires sont accomplis. Du côté des sociétés, la préoccupation pour la durabilité continue à faire son chemin. Du côté d'Actares, il est important de toujours mieux cerner la réalité afin de gagner en efficacité.



L'équilibrisme

Bien sûr, écouter les entreprises et reconnaître les efforts accomplis ne doit pas empêcher Actares de conserver son point de vue et d'exprimer ses critiques. L'approfondissement de la réflexion sur les enjeux et les défis posés par notre économie transnationale va

bon train, comme en témoignent le Forum du 27 novembre (voir p. 4 et 5) ou la démarche «Droit sans frontières» (voir p. 6). Les activités d'Actares représentent, jour après jour, un véritable exercice d'équilibrisme.

C'est cet équilibrisme qui a inspiré la nouvelle identité graphique non seulement du bulletin que vous tenez entre les mains, mais de toute l'organisation (voir p.3). Plus personnalisée et

plus souple, elle s'adaptera à tous les formats et tous les supports, y compris les médias électroniques. Gageons que cela contribuera à rendre un nombre croissant de personnes, actionnaires ou non, attentives au travail d'Actares et à les inciter à adhérer.

Sommaire

Editorial: Dialogue et critiques	1	Assemblée des membres d'Actares	6
«Création de valeur partagée» par Nestlé?	2	Campagne «Droit sans frontières»	6
Déficits de communication chez Swatch	2	Humeur: Décoder Economiesuisse	6
De l'espoir chez Syngenta?	3	Réseau: Page ouverte à HabitatDurable Suisse	7
Actares poursuit son bonhomme de chemin	3	Note de lecture: Sucre, sel et matières grasses	7
Les multiples déclinaisons du dialogue	4	Nouvelles du secrétariat	8
Echos du deuxième Forum Actares	4	Délégation 2015 des droits de vote	8
Entretien: Patrick Durisch	5	Impressum – Actares Bulletin n°30	8

«Création de valeur partagée» par Nestlé?

Un forum sur le thème de la «Création de valeur partagée» (en anglais: *Creating Shared Value*) le 9 octobre dernier a offert, une nouvelle fois, à Nestlé l'opportunité de mettre en avant ce concept plein de promesses.

Le programme, lancé en 2007 par Nestlé, se concentre sur l'engagement de l'entreprise dans les secteurs du développement rural, de l'eau, de la nutrition, de la protection de l'environnement et des droits humains.

Remédier à l'image de l'économie

Avec le néo-libéralisme, les vues à court terme de certains dirigeants d'entreprise ont écorné l'image de l'économie. Le concept de «Création de valeur partagée» (CSV) est destiné à y remédier, notamment par la prise en compte d'objectifs sociétaux dans la production de services et biens. Selon les conclusions du forum, cette forme de gestion des affaires pourrait constituer un avantage en termes de compétitivité.

Analyse incomplète

Actares reste sur sa faim devant ce concept apparemment plein de promesses pour toutes les parties

prenantes. Certes, l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de la qualité de la production agricole, ainsi que le respect de l'environnement et des droits humains constituent des progrès louables. La plupart de ces mesures toutefois relèvent des intérêts de base de l'entreprise. Pour les pays en développement dans lesquels Nestlé est active, le versement d'impôts correspondant à la valeur ajoutée créée dans le pays, des prix d'achat équitables et des salaires décents sont tout aussi importants. Sur ces thèmes, les informations transparentes manquent. Le choix des thèmes présentés correspond à la devise «communiquons sur le positif» et s'apparente à du marketing.

La situation «gagnant-gagnant» qui transparait dans le concept de CSV doit être questionnée, en particulier dans le contexte des énormes parts de marché d'une entreprise comme Nestlé.

■ Forum CSV 2014 (ang.): <http://tinyurl.com/pst7rb7>

Déficits de communication chez Swatch

Swatch Group ne brille pas seulement grâce à des montres luxueuses mais aussi par ses bons résultats et un capital propre dont bien des entreprises peuvent rêver. Les comptes rendus sur la responsabilité d'entreprise et la mise en œuvre de la gouvernance déçoivent d'autant plus.

Actares peut adresser de nombreux compliments à Swatch: des bénéfices réguliers, un capital propre d'un niveau exemplaire, la seule société du SMI présidée par une femme. Dommage que le compte rendu sur la responsabilité d'entreprise n'occupe que trois pages dans un rapport annuel qui en compte deux cents.

Informations invérifiables

Swatch se borne à un bref rapport sur quelques engagements ponctuels. Des données quantifiables et vérifiables sont rares. En outre, Swatch refuse de participer au *Carbon Disclosure Project* qui recense les émissions de gaz à effet de serre.

Les données existent

Lors d'un entretien, Swatch a présenté d'une part ses mesures en matière de durabilité et d'autre part ses

actions d'utilité publique. L'intérêt d'Actares s'est focalisé sur la façon dont est géré le cœur des affaires, et notamment sur une politique d'achat de matières premières véritablement exemplaire. Par ailleurs, les nombreuses informations destinées aux autorités sur les effets de la production sur l'environnement et l'origine des matières premières pourraient être réunies sans peine dans un rapport sur la responsabilité sociale.

Gouvernance d'entreprise

Une société d'envergure mondiale comme Swatch serait bien avisée de publier les résultats des votations à l'assemblée générale et de respecter des règles minimales lors des votes. Il n'est pas normal, par exemple, qu'une présidente procède à sa propre réélection.

De l'espoir chez Syngenta?

Dans sa feuille de route intitulée *Good Growth Plan* (GGP), Syngenta décrit avec clarté les problèmes de l'agro-industrie: épuisement des terres cultivables, gaspillage de ressources, atteintes à la biodiversité, peu d'attention portée à la petite paysannerie, manque de mesures de protection au travail, conditions d'emploi inéquitables. Syngenta s'engage à des améliorations avec pour slogan «Pourquoi nous allons procéder différemment à l'avenir» et comme objectif principal d'améliorer la sécurité alimentaire.

Comment Syngenta pourra concilier ce nouveau positionnement avec ses affaires actuelles reste obscur. Les monocultures sur de grandes surfaces, la production d'aliments pour le bétail, les biocarburants sont à l'origine des problèmes évoqués. De nombreuses questions se posent. Les anciennes pratiques nocives vont-elles continuer parallèlement au GGP? Le programme est-il destiné avant tout à la commercialisation de produits Syngenta? Quel est le risque de voir au sein de la petite paysannerie de plus en plus de



Comment garantir la protection du personnel agricole?

personnes dépendre de l'entreprise? Des points importants comme la charge des eaux en pesticides vont-ils rester négligés? Actares examinera de manière approfondie le premier rapport, attendu pour mars 2015.

■ *Good Growth Plan*: <http://tinyurl.com/lek6cfe>

Actares poursuit son bonhomme de chemin

A l'interne comme à l'externe, Actares n'a pas chômé en 2014. Outre l'examen des entreprises du Swiss Market Index, l'identité visuelle a été modernisée, le site internet adapté et une nouvelle base de données mise en place. En 2015, Actares fête ses quinze ans, une année qui promet d'être tout aussi active!

Actares est intervenue neuf fois dans les assemblées générales d'entreprises du Swiss Market Index, interventions précédées et suivies d'échanges de lettres et d'entretiens. Le choix des thèmes a découlé d'analyses externes ou de documents des firmes, d'informations des médias, de discussions au sein des groupes de travail ad hoc.

Un modèle de travail moderne

Les groupes de travail jouent un rôle moteur chez Actares. Pour que leurs membres bénévoles puissent travailler efficacement, la gestion des contacts et l'accès aux documents vont être adaptés à leurs besoins, assurant l'accès à distance de toute l'information nécessaire et permettant une communication rapide.

Comparatif des stratégies d'entreprises

A côté de l'élaboration des recommandations de vote et du suivi des entreprises, Actares établit grâce à des études transversales des comparaisons entre différentes branches d'activité. En 2015, les soutiens politiques seront examinés en vue des élections fédérales. Actares souhaite savoir quelles entreprises soutiennent partis et campagnes et avec quels montants financiers. Cette étude fait suite à celles menées sur les financements de la politique en 2007, 2010 et 2013.

Actares va poursuivre sa contribution à la promotion de la présence des femmes dans les organes dirigeants et les conseils d'administrations. Actares fera part des taux de participation qu'elle aura pu observer, des mesures prises et des résultats obtenus.

L'exercice permettra de mettre en évidence qui préfère soutenir les femmes et qui les partis.

Les multiples déclinaisons du dialogue

Actares mise sur le dialogue avec les entreprises afin de favoriser la compréhension mutuelle et faire évoluer les comportements. Mais ce que les entreprises entendent par «dialogue» est une autre histoire.

Que ce soit dans les contacts directs, les échanges de lettres, à l'occasion des assemblées générales, Actares pratique le dialogue. La manière de le faire varie selon ces trois catégories d'interventions. Il y a également de grandes différences d'une entreprise à l'autre.

L'absence de réponse est une réponse

En cours d'assemblée générale, les réponses les plus exhaustives concernent la plupart du temps des questions qu'Actares n'a pas posées. Dans les échanges de courriers, des entreprises font, avec légèreté, l'impasse sur une partie des questions. Le fait de numéroter les questions a apporté une amélioration. De nombreuses réponses restent pourtant confuses. Actares en déduit que les juristes de l'entreprise goment toute expression qui les engagerait.

Le dialogue direct peut être fructueux

Lors d'un dialogue direct, Actares obtient des informations qui ne seraient pas données par écrit. Parfois un regard sur des documents internes est accordé. Pouvoir réagir aussitôt si une réponse est insatisfaisante constitue un élément positif. En revanche, les informations orales n'engagent pas les entreprises.

Dialogue ou relations publiques?

Actares s'est adressée à différentes entreprises, en 2014, pour les interroger sur la crédibilité de leur communication. Une entreprise est peu crédible lorsqu'elle affirme simplement que tout va pour le mieux ou ne réagit à la critique que par des dénégations. Le dialogue direct est donc nécessaire, non seulement avec Actares, mais aussi avec des organisations plus incisives dans leurs critiques.

Les techniques de défense usuelles

Les trois D - *Deny, Delay, Dominate* (nier, repousser les délais, dominer) – constitue la stratégie la plus répandue: d'abord l'entreprise commence par contester le plus possible les faits; ensuite, elle avance la nécessité d'un examen détaillé; finalement, elle tente d'orienter la discussion dans une autre direction. Elle sème le doute en invalidant quelques aspects choisis du document critique. Elle évite ainsi de parler du cœur du problème posé.

Le rôle d'Actares est de reconnaître ces stratégies, de les démasquer et d'insister, jusqu'à ce qu'une discussion substantielle ait lieu.

Echos du deuxième Forum Actares

Le deuxième Forum Actares s'est tenu à Bâle le 27 novembre 2014 sur le thème *Pharmas: tests sans frontières?* Il a attiré un large public d'étudiantes et étudiants en médecine, d'informaticiennes et informaticiens, de collaboratrices et collaborateurs d'industries pharmaceutiques. La septantaine de places a juste suffi.

Sous la modération de Pascal Biber, rédacteur scientifique à la RTS, Patrick Durisch, expert pour la santé à la Déclaration de Berne, le Dr Florian Bieber, représentant de Novartis et Ruth Baumann-Höltze, directrice de l'Institut Dialog Ethik, ont exprimé leurs différents points de vue.

Le public a pris activement part à la discussion; exemples des nombreuses questions posées: «Comment les

droits humains relatifs à la préservation de la santé peuvent-ils être garantis au-delà du plan national et à l'échelle internationale?», «Pourquoi les études cliniques sont-elles effectuées dans des pays où les habitantes et habitants ne peuvent se payer de tels traitements?», «Pourquoi les entreprises ne réagissent-elles souvent que sous la pression de l'opinion publique pour prendre des mesures de protection pour les personnes participant aux études?»

Après la partie officielle, les discussions se sont poursuivies durant l'apéritif. L'occasion pour Actares d'établir de nouveaux contacts et d'alimenter la réflexion autour d'un sujet combien délicat.

Entretien: Patrick Durisch

Patrick Durisch, expert pour la santé à la Déclaration de Berne, s'occupe du dossier de la délocalisation des essais cliniques dans les pays émergents et en développement. Dans ce cadre, il analyse si les entreprises pharmaceutiques multinationales comme Novartis ou Roche respectent des directives éthiques et les droits humains. Lors du deuxième Forum Actares, il a présenté ses conclusions.

Actares: Pourquoi les entreprises pharmaceutiques délocalisent-elles les essais cliniques de plus en plus dans les pays en voie de développement et les pays émergents?

Patrick Durisch: Certains pays imposent que les tests de médicaments soient menés sur leur territoire avant toute commercialisation. Mais les motivations sont principalement financières. Une étude peut coûter jusqu'à deux à trois fois moins qu'en Suisse. Disposant d'une population importante n'ayant pas ou peu d'accès aux médicaments, il est plus facile d'y recruter des participantes et participants, ce qui permet de réduire la durée des tests. D'autre part, les pays émergents représentent un marché d'expansion très convoité des «pharmas», les multinationales pharmaceutiques, y mener des essais cliniques représente une opportunité de promouvoir ses produits et de fidéliser le milieu médical.

Quels problèmes éthiques et légaux sont posés par cette pratique?

Les personnes vulnérables participant à ces tests, souvent analphabètes, n'ont pas conscience de prendre part à une expérimentation qui comporte toujours certains risques. Elles ne sont pas, ou peu, dédommagées en cas d'effets secondaires graves. Certaines reçoivent un placebo alors qu'elles devraient disposer du meilleur traitement disponible. Dans beaucoup de pays, l'accès aux médicaments est très problématique. D'autre part, la poursuite du traitement à la fin de l'essai clinique n'est pas garantie. Des standards éthiques internationaux comme la «Déclaration d'Helsinki» ont été édictés afin de protéger les personnes participant à une étude clinique, mais les autorités des pays du Sud et de l'Est peinent à vérifier leur application. Dans ces conditions, les pharmas devraient redoubler de vigilance.

Quelle certitude ont les personnes malades en Suisse de recevoir des médicaments qui ont été mis sur le marché sur la base d'études sérieuses?



Patrick Durisch, expert pour la santé à la Déclaration de Berne

L'opacité est totale. Sur la base des informations publiées par Swissmedic, il est impossible de savoir où et dans quelles conditions les médicaments commercialisés en Suisse ont été testés. La nouvelle Loi relative à la recherche sur l'être humain améliore la protection des sujets de recherche dans notre pays mais manque le coche de la mondialisation des essais cliniques. En outre, les rapports d'essais cliniques ne sont pas rendus publics, ce qui rend toute contre-expertise scientifique indépendante difficile et empêche les médecins de faire un choix éclairé au moment de prescrire un traitement à leurs patientes et patients.

Quelles possibilités voyez-vous d'éliminer les points faibles de cette pratique?

Swissmedic doit vérifier les conditions dans lesquelles se sont déroulés ces tests de la même manière qu'il le fait pour les aspects scientifiques. En cas de doute, Swissmedic devrait pouvoir retarder l'homologation, ce qui incitera les pharmas à davantage de diligence dans ce domaine. D'autre part, il y a un urgent besoin de transparence à tous les niveaux du système. Avec son nouveau règlement sur les essais cliniques adopté en avril dernier, l'Union européenne a pris des mesures concrètes dans ce sens, alors que la Suisse est à la traîne.

■ www.ladb.ch

Assemblée des membres d'Actares

C'est à Neuchâtel que s'est tenue la quatorzième assemblée des membres d'Actares. La première partie a permis d'approuver les comptes et le rapport d'activité 2013, de présenter les activités en cours et les projets pour 2015. Les membres du comité ont été reconduits, rejoints par deux nouvelles personnes: Tineke Ritzema et Edouard Deguemp. Des questions ont porté sur la mise en application de l'initiative Minder et les différences d'approche entre Ethos et Actares. Rappelons qu'Actares n'exerce aucune activité de gestion, ce qui lui garantit une parfaite indépendance de ses prises de position.

Après un petit apéritif, Philippe Spicher, consultant indépendant, a traité d'un thème d'actualité: comment les sociétés d'assurance peuvent investir en respectant le climat. L'étude qu'il a effectuée, sur mandat d'Actares, a montré que beaucoup reste à faire! Les assurances sont exposées à l'augmentation du coût des sinistres liés au changement climatique et à une baisse de la valeur de leurs investissements dans des activités nuisibles au climat compte tenu de législations plus contraignantes et de l'essor des énergies renouvelables.

■ Rapport: <http://tinyurl.com/qbawyg6>

Campagne «Droit sans frontières»

Ces dernières années, le débat sur le respect des droits humains par les entreprises a gagné en importance. L'ONU a défini des principes directeurs qui précisent les obligations de l'Etat dans le cadre de son devoir de protection et celles des entreprises dans leur devoir de diligence. Les Etats sont appelés à être proactifs afin que les multinationales respectent aussi bien les droits humains que les standards environnementaux et sociaux. Pourtant, dans la loi suisse ne figure encore aucune disposition qui rendrait obligatoires ces exigences pour les firmes, alors que notre pays présente, en proportion de la population, de loin la plus grande

densité d'entreprises multinationales. La campagne «Droit sans frontières», à laquelle participe Actares, fédère plus de cinquante organisations. En 2012, elle a déposé une pétition signée par 135 285 personnes demandant que la loi fixe des règles contraignantes pour le respect des droits humains et des standards environnementaux et sociaux. Au printemps 2014, le Conseil fédéral a publié un rapport sur le devoir de diligence des entreprises, un premier pas certes, mais le chemin à parcourir reste encore long.

■ www.droitsansfrontieres.ch/fr/

Humeur: Décoder Economiesuisse

par Roby Tschopp

Economiesuisse serait-elle devenue une organisation féministe? C'est ce que pourraient laisser croire les remous suscités (du moins sur les quais de la Limmat) par la dernière version du *Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise*, publiée fin septembre 2014. Un tabou d'importance y est enfin brisé: la mixité des conseils d'administration.

Voilà de quoi intéresser au plus haut point les membres d'Actares, qui réclament, élection après élection, davantage de candidatures féminines et dont le combat est bien souvent solitaire. Pourtant, le code n'est

pas à la hauteur des attentes suscitées. On y lit simplement que «le conseil d'administration veille à une diversité convenable de ses membres», étant précisé que les membres sont «femmes et hommes».

Il faut un oeil de juriste pour comprendre que cette formulation exige l'élection d'au moins une femme dans chaque conseil d'administration. Le code d'Economiesuisse n'a pas force obligatoire. Et il pose le plus petit des quotas possibles: un quota atomique bien plus explosif que prévu!

■ *Code suisse*: <http://tinyurl.com/p3nal4g>

Réseau: Page ouverte à HabitatDurable Suisse

HabitatDurable Suisse est une association de propriétaires qui se préoccupent de l'environnement et de bonnes relations avec le voisinage.

L'argent mène le monde, dit-on. HabitatDurable Suisse ajoute à l'argent un autre aspect: la propriété mène le monde.

Qui est propriétaire décide

Les propriétaires d'une habitation ou d'un terrain assument une responsabilité. Selon la constitution allemande, la propriété comporte une obligation. Son usage doit en même temps servir au bien de la collectivité. C'est une haute exigence, mais il est important de considérer la propriété du sol ou d'un bien immobilier comme un privilège, qui suppose des devoirs envers la société. HabitatDurable Suisse va dans ce sens.

Pour l'environnement et la convivialité

Depuis 1989, HabitatDurable Suisse s'engage pour une gestion économe du sol, une bonne densité dans la construction et les habitations, les énergies renouvelables et de bonnes relations entre les locataires et les personnes détentrices de logements. Il représente 20 000 membres et est ainsi la deuxième plus grande association de propriétaires en Suisse. Huit sections dans trois régions linguistiques travaillent sur une base régionale.

Des avantages pour les membres

Les membres bénéficient de conseils gratuits, de réductions de primes d'assurances, de cours et de ma-



Propriété et responsabilité

nifestations à prix réduits, du téléchargement gratuit de formulaires et de rabais jusqu'à 1000 francs pour une installation solaire, dans le cadre de l'action «Toits solaires». Et les membres ont l'impression positive d'avoir une voix dans les questions de politique et de société, une voix selon laquelle la responsabilité sociale a plus de poids que le profit.

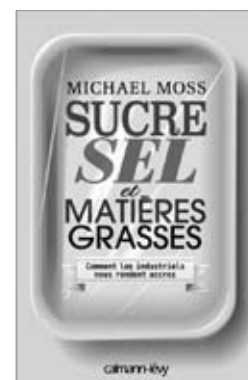
■ www.habitatdurable.ch/fr/home

Note de lecture: Sucre, sel et matières grasses

Dans un ouvrage actuel, alarmant et riche en informations, Michael Moss, journaliste au New York Times, passe en revue les méthodes commerciales sans scrupule des multinationales de l'alimentation. Elles usent de trois armes simples pour s'attirer les faveurs des consommatrices et consommateurs: le sel, le sucre, les matières grasses. Avec ces ingrédients, elles essaient d'influencer les comportements et d'augmenter ainsi leurs profits. Des milliards sont investis pour déterminer le dosage optimum de ces trois éléments et

nous rendre de plus en plus dépendants. On néglige le fait que la consommation de ces aliments industriels est liée à toujours plus de maladies comme l'obésité, le diabète, l'hypertension, l'arthrose ou le cancer du côlon.

■ Michael Moss, *Sucre, sel et matières grasses. Comment les industriels nous rendent accros*, Calmann-Lévy, 2014, EAN: 9782702154519, 368 p.





Nouvelles du secrétariat

Depuis juin 2014, Marcel Schwob a repris le poste de secrétaire-comptable d'Actares à mi-temps, succédant ainsi à Irmgard Langone. Il s'occupe de l'administration, de la délégation des droits de vote, de la logistique et de la comptabilité. Titulaire d'une maturité commerciale, Marcel a travaillé dans différentes entreprises où il a développé ses différentes compéten-

ces, entre autres dans la vente. Il dispose également d'expériences dans le suivi de dossiers de différents organes des sociétés anonymes, le contrôle des coûts et le respect des objectifs liés au chiffre d'affaires. En parallèle à son activité professionnelle pour Actares, il suit depuis 2013 une formation en économie d'entreprise à la Haute Ecole spécialisée de Berne.

Actares

Actionnariat
pour une
économie durable

Bern:
Actares, Postfach
CH-3000 Bern 23
T 031 371 92 14

Genève:
Actares, CP 161
CH-1211 Genève 8
T 022 733 35 60

www.actares.ch
info@actares.ch

IBAN:
CH30 0900 0000
1744 3480 3
PC / CCP:
17-443480-3

Actares fait peau neuve.

Le groupe de travail «communication» a créé en collaboration avec un jeune bureau d'arts graphiques, une nouvelle identité graphique. Elle reflète les principes d'Actares sous les signes de la balance et de l'équilibre, symbolisés par un «A» majuscule comme

«action», «attention», «actionnariat». Ont été ainsi rajeunis le bulletin, le papier à lettres, les imprimés et notamment les prospectus: n'hésitez pas à en commander au secrétariat pour les distribuer autour de vous. Enfin, le site internet remanié mérite une visite sous www.actares.ch.

Délégation 2015 des droits de vote

En 2015, Actares va préparer à nouveau des recommandations de vote pour les vingt entreprises du Swiss Market Index (SMI). Ces dernières se basent sur des directives propres comme sur des analyses externes et internes. Critères économiques, sociaux et écologiques et respect des droits humains sont pris en compte. Lors d'élections au conseil d'administration, une représentation équilibrée entre femmes et hommes constitue un critère important pour accepter ou refuser les candidatures présentées. Dans l'ensemble, Actares refuse en général un bon tiers des propositions des conseils d'administration. En l'absence de

recommandations propres d'Actares, celles d'un partenaire sont appliquées.

Les membres qui désireraient exercer personnellement leurs droits reçoivent, sur demande, quelques jours avant l'assemblée les recommandations d'Actares par courriel. Les membres qui ne désirent pas assister personnellement à une assemblée générale peuvent déléguer à Actares leurs droits de vote pour toutes les sociétés cotées en bourse en Suisse.

■ Positions de vote: <http://tinyurl.com/qj8xtn>

Impressum – Actares Bulletin n°30

Tirage en français: 900 exemplaires / en allemand: 1200 exemplaires

Ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro: Edouard Deguemp, Sophie de Rivaz, HabitatDurable Suisse, Antoinette Hauri, Rudolf Meyer, Jean-François Rochat, Sybille Schlegel-Bulloch, Annemieke Stössel, Roby Tschopp, Frank van Pernis, Nicole Weydknecht

Photos: Déclaration de Berne, ©INFINITY – Fotolia.com, HabitatDurable, N. Weydknecht

Mise en page/impression: Gegendruck GmbH, Neustadtstr. 26, 6003 Lucerne,

Impression sur papier 100 % recyclé, Rebello

Avec le soutien de la Ville de Genève, Département des finances et du logement, de l'Office fédéral de l'environnement et de la Fondation Gelbert